



HUITIÈME PHASE OPÉRATIONNELLE DU PROGRAMME DE MICROFINANCEMENTS DU FEM

MODÈLE DE PROPOSITION DE PROJET¹

EXIGENCES GÉNÉRALES

Le présent document est un modèle de projet standard du Programme de Microfinancements du FEM à l'intention des organisations de la société civile et/ou des organisations communautaires pour des demandes de subventions. Le modèle peut être adapté et personnalisé en fonction des besoins et du contexte du pays, en y ajoutant des détails et des informations supplémentaires. Toutes les informations sont requises, mais certaines sections du modèle doivent être remplies avec l'aide du Coordonnateur National (CN) et du Comité National de Pilotage (CNP).

La proposition de projet doit être aussi concise que possible. Elle doit être soumise sous forme dactylographiée. Les textes en police de couleur bleue dans ce modèle sont des indications et des explications qui doivent être supprimés une fois la proposition préparée. Des pièces jointes supplémentaires peuvent être soumises, notamment des documents certifiant le statut de l'organisation, des avais du projet proposé, des engagements de financement ou d'autres indicateurs de participation et de soutien de la part d'autres institutions, et des preuves du soutien et de la participation de la communauté.

PARTIE 1 : PAGE DE COUVERTURE DU PROJET

A. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Pays	
Numéro du projet	<i>À l'usage officiel du PMF, le cas échéant. Ne rien écrire ici</i>
Titre du projet ² :	
Date de soumission	

B. ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE/COMMUNAUTAIRE – CANDIDAT(E)

¹ Ce modèle de proposition a été mis à jour en juillet 2025 à la suite de consultations étroites entre les membres du personnel du PMF à l'échelle mondiale.

² Le titre doit refléter l'essence du projet et correspondre aux domaines d'intervention du FEM.

Nom de l'organisation	
Année de création	
Adresse physique et postale :	
Téléphone	
Courriel	
Agent principal (nom et fonction)	
Contacts du projet (noms et fonctions)	

C. EMPLACEMENT DU PROJET

Paysages/Paysages marins (nom)	
État/district et ville/village	
Coordonnées (latitude/longitude)	

D. CLASSIFICATION DU PROGRAMME DE MICROFINANCEMENTS DU FEM (veuillez consulter le CN/CNP si nécessaire)

Chaque projet **sélectionnera une initiative stratégique principale du PMF et un domaine d'intervention principal**, comme indiqué dans les tableaux ci-dessous. Les projets peuvent avoir des initiatives stratégiques et des domaines d'intervention secondaires, qui doivent être mentionnés dans la justification et l'approche du projet. Des indicateurs appropriés doivent être sélectionnés en fonction des domaines d'intervention principaux et secondaires du projet (voir l'annexe 1 ci-dessous).

Initiative stratégique principale (choisissez une initiative principale)		Domaine d'intervention principal (choisissez un domaine d'intervention principal)	
	Conservation communautaire des écosystèmes et des espèces menacés		Biodiversité
	Agriculture et pêche durables, et sécurité alimentaire		Atténuation du changement climatique
	Co-avantages de l'accès à des sources d'énergie à faible teneur en carbone		Dégradation des terres/gestion durable des terres et des forêts
	D'une coalition locale à mondiale pour la gestion des produits chimiques		Gestion des produits chimiques et des déchets
	Catalyser les solutions urbaines durables		Eaux internationales

E. DURÉE DU PROJET

Date de début proposée	
Durée du projet (en mois)	

F. FINANCEMENT DU PROJET

Sources de financement	Monnaie locale	USD
Total du fonds sollicité auprès du PMF du FEM		
Total du fonds du cofinancement (en espèces et en nature)		
Coût total du projet		

G. ORGANISATION – ÉLIGIBILITÉ

Veuillez décrire l'expérience et l'éligibilité de l'organisation proposante à mettre en œuvre avec succès le projet proposé :

a) Type d'organisation

- ☐ Organisation communautaire (OC)
- ☐ Organisation de la société civile (OSC), y compris établissement universitaire/de formation
- ☐ Autres (décrivez la nature de l'organisation) _____

En outre, choisissez un ou plusieurs des éléments suivants, selon le cas :

- ☐ Organisation des Peuples Autochtones
- ☐ Groupe de femmes
- ☐ Groupe de jeunes
- ☐ Groupe de personnes handicapées

b) Durée d'existence et expérience en gestion de projet, le cas échéant : _____ ans

c) Décrivez brièvement l'objectif et les principales activités de l'organisation/du groupe proposant le projet : incluez une déclaration de mission/vision, le cas échéant.

d) Décrivez brièvement la structure organisationnelle, la gouvernance et le cadre administratif, y compris le nombre d'employés, leurs rôles, etc. Indiquez le statut juridique et joignez en annexe tout document d'enregistrement ou juridique à l'appui. Si vous n'en disposez pas, fournissez des précisions sur la nature de l'organisation. Fournissez les derniers états financiers vérifiés, le cas échéant.

e) Décrivez votre expérience antérieure pertinente en rapport avec le projet proposé, y compris les activités en relation avec les problèmes environnementaux mondiaux ou l'expérience des projets axés sur le développement durable au niveau communautaire.

- f) Veuillez indiquer la participation antérieure de l'organisation au PMF du FEM (par exemple, bénéficiaire d'une subvention, partenaire, etc.). Oui/Non : Si oui, décrivez la nature de l'engagement, y compris l'implication dans des projets spécifiques et les subventions reçues.

PARTIE 2 : PROPOSITION DE PROJET

SECTION A : CADRE DU PROJET

1. Résumé du projet

Veuillez fournir un bref résumé du projet en un paragraphe, en précisant la justification et le contexte, l'objectif du projet et les principaux résultats attendus et en indiquant les sites cibles et les communautés concernées.

2. Justification du projet et base de référence

Veuillez décrire les éléments suivants :

- ✓ Les défis que le projet entend relever en relation avec les questions d'environnement et de développement au niveau mondial.
- ✓ Comment le projet se rapporte et contribuera à la Stratégie Nationale du Programme du PMF.
- ✓ Comment le projet se rapporte à d'autres programmes pertinents soutenus par le gouvernement, le FEM et d'autres donateurs, et le secteur privé.

3. Objectifs, résultats/extrants et activités du projet

Veuillez décrire le cadre du projet et le plan de mise en œuvre en remplissant le tableau 1 ci-dessous :

- a) Objectif principal : le projet proposé doit inclure un objectif environnemental, ainsi qu'un objectif de développement/moyens de subsistance, le cas échéant.
- b) Résultats du projet : veuillez décrire les changements mesurables qui se seront produits à la fin du projet grâce à l'intervention prévue (par exemple, création de XX hectares de zone de

conservation gérée par la communauté. XX membres de la communauté sont formés et leurs capacités améliorées sur la gestion des déchets).

- c) Extrants et activités du projet : veuillez décrire brièvement les résultats et les extrants du projet. Veuillez présenter quelques activités pour chaque extrant.
- d) Plan et calendrier de mise en œuvre du projet : veuillez indiquer le calendrier des activités, les rapports requis, les examens du projet et les activités de suivi.

Tableau 1 : Cadre du projet et plan de mise en œuvre

Objectif du projet : XXXX			Calendrier/durée de l'activité en mois (ou trimestres)											
Cadre du projet	Responsable	Indicateur, y compris les moyens de vérification	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Composante/Extrant 1 : XXXXX														
Activité 1.1 : XXXXX														
Activité 1.2 : XXXXX														
Activité 1.3 : XXXXX														
Composante 2/Extrant 2 : XXXXXX														
Activité 2.1 : XXXXX														
Activité 2.2 : XXXXX														
Suivi et évaluation														
a. Evaluation et rapports à mi-parcours														
b. Evaluation finale et rapports														

4. Plan de participation des communautés et des parties prenantes

Veuillez décrire comment les parties prenantes et les communautés, y compris les Peuples Autochtones le cas échéant, ont été et seront associées : i) à la planification et à la conception du projet ; ii) à la mise en œuvre du projet ; et iii) au suivi et à l'évaluation du projet. Veuillez joindre les documents pertinents.

5. Inclusion – Femmes, Peuples Autochtones, jeunes et personnes handicapées :

Veuillez décrire comment le projet prend en considération :

- ✓ les rôles et les besoins des hommes et des femmes (en mettant particulièrement l'accent sur les besoins des femmes) ;
- ✓ d'autres groupes d'inclusion sociale (Peuples Autochtones, jeunes et personnes handicapées), et
- ✓ la manière dont cela se refléterait dans le budget, les résultats et les avantages du projet.

6. Impact – Durabilité, mise à l'échelle et reproduction :

Veuillez décrire la durabilité de l'impact du projet à plus long terme, tant sur le plan environnemental que socioéconomique. Décrivez les mesures éventuelles à prendre avant, pendant et à la fin du projet pour faire en sorte que l'impact du projet se poursuive pendant de nombreuses années après la fin du projet (c'est-à-dire qui gèrera la poursuite des activités/résultats, comment sera-t-il financé, etc.).

7. Innovation

Veuillez décrire les aspects innovants du projet. Il peut s'agir d'une nouvelle façon de penser, d'une nouvelle forme d'organisation des ressources, de nouvelles façons de se connecter au sein de la communauté, de l'amélioration d'un produit/service/processus de livraison existant, d'un produit/service/modèle de livraison original, et de la stimulation de l'action locale et de l'organisation en groupes.

8. Gestion des connaissances

Veuillez décrire le plan de capture, de partage et de diffusion des connaissances, des leçons apprises et des bonnes pratiques acquises lors de la mise en œuvre du projet. Veuillez préciser les produits de connaissance qui seront générés par ce projet.

SECTION B : RISQUES, SUIVI ET ÉVALUATION DU PROJET

1. Risques liés au projet

Veuillez décrire les **principaux facteurs de risque** susceptibles d'empêcher le projet d'atteindre les résultats escomptés. Ceux-ci doivent inclure à la fois les facteurs internes (par exemple, la technologie utilisée ne fonctionne pas comme prévu) et les facteurs externes (par exemple, la situation politique et économique, etc.). Veuillez également proposer des mesures d'atténuation pour faire face aux risques potentiels.

Tableau 2 : Risques et mesures d'atténuation

#	Risques internes et externes	Mesures d'atténuation possibles
1		
2		
3		

2. Plan et indicateurs de suivi et d'évaluation (veuillez consulter le CN/CNP)

a. Calendrier de suivi du projet

Veuillez indiquer le calendrier de suivi annuel, à mi-parcours et final et l'intégrer dans le cadre du projet et le plan de mise en œuvre (tableau 1 ci-dessus).³

b. Indicateurs du projet

Veuillez remplir l'annexe 1 – c'est une exigence pour tous les projets.

SECTION C : BUDGET DU PROJET

(Veuillez demander l'aide du CN/CNP si nécessaire)

1. Budget du projet

Veuillez fournir les détails du budget en suivant les catégories de dépenses ci-dessous et indiquer comment les fonds seront dépensés au cours de la période du projet. Les demandes de subvention au titre du PMF du FEM ne doivent pas dépasser soixante-quinze mille dollars américains (75 000 USD) par projet⁴, et par phase opérationnelle. Les projets du PMF ne doivent généralement pas dépasser deux ans. Un cofinancement d'un montant égal ou supérieur à celui de la subvention du PMF est encouragé.

³ Parmi les questions clés à traiter dans le cadre du suivi et de l'évaluation figurent : a) la performance du projet en termes d'activités et de résultats ; b) les résultats du projet en termes de réalisation des objectifs ; c) les corrections et ajustements à mi-parcours de la conception et des plans du projet ; et d) la participation des membres de la communauté aux processus de suivi et d'évaluation du projet.

⁴ Au cours de la phase 8 du FEM, les lignes directrices du PMF 2.0 élaborées par le Secrétariat du FEM font référence à un plafond modifié pour les petites subventions, qui passe de 50 000 dollars à 75 000 dollars, applicable aux arrangements opérationnels conclus avec trois agences. Pour le PMF mis en œuvre par le PNUD, la décision concernant le plafond le plus approprié pour les petites subventions sera prise par le Comité national de pilotage du PMF.

Tableau 3 : Budget du projet (en monnaie locale et/ou en USD)

Catégorie de dépenses	Subvention PMF (montant et pourcentage du budget total)	Cofinancement (en espèces et en nature par la communauté, les donateurs, etc.)
1 . Personnel / main-d'œuvre (veuillez fournir une ventilation détaillée)		
2. Équipement/Matériel (veuillez fournir une ventilation détaillée)		
3. Formation / Ateliers / Séminaires / Voyages (veuillez fournir une ventilation détaillée)		
4. Contrats (veuillez fournir une ventilation détaillée)		
5. Fonds d'Appui à l'Environnement et au Développement (FAED)		
6. Communication		
7. Suivi/Evaluation/Rapports		
8 . Appui institutionnel		
Coût total du projet		

2. Cofinancement

Veuillez fournir des détails sur les contributions de partage des coûts (en espèces et en nature) et résumer dans le tableau 4 ci-dessous. Le cofinancement doit être directement lié à la réalisation des résultats du projet, comme la main-d'œuvre, les matériaux, le temps et d'autres ressources quantifiables qui comptent. Il convient d'indiquer les sources et la nature de la contribution (par exemple, une organisation de jeunes apportant de la main-d'œuvre, des terres, de l'argent, etc.) Le PMF du FEM applique le principe de cofinancement des activités cibles entre les partenaires concernés par le projet. Il est donc important que les organisations candidates apportent une contribution aux coûts opérationnels et programmatiques du projet.

Tableau 4 : Cofinancement

Sources de la contribution	Cofinancement en espèces	Cofinancement en nature	Le cofinancement est engagé ou prévu*	Montant (en monnaie locale ou en USD)
Communauté				
Organisation proposée				
Donateur (veuillez préciser)				
Gouvernement local				
Autre (veuillez préciser)				
Total				

ANNEXE 1 : INDICATEURS

Indicateurs du projet de la 8^{ème} Phase Opérationnelle (OP8) du Programme de Microfinancements du FEM (veuillez-vous référer aux directives de Suivi & Evaluation pour plus de détails)

Tous les projets du PMF seront alignés sur au moins un ou plusieurs des indicateurs environnementaux mondiaux ci-dessous. Les priorités du PMF sont alignées sur celles du document d'orientation de la programmation du FEM-8 et ses résultats pour atteindre les objectifs du FEM-8. Afin de saisir les avantages environnementaux mondiaux, le PMF du FEM-8 est aligné sur 6 des 11 indicateurs de base du FEM-8.

INDICATEURS DU PROGRAMME DE MICROFINANCEMENTS POUR LE FEM-8

INDICATEURS AU NIVEAU DU PROJET		
Indicateurs environnementaux mondiaux OBLIGATOIRES : au moins un indicateur et au maximum trois (alignés sur les indicateurs de base du FEM 8)		Type
INDICATEUR DE BASE 1 du FEM. Aires terrestres protégées créées ou dont la gestion a été améliorée	1.1 Aires terrestres protégées nouvellement créées 1.2 Aires terrestres protégées dont l'efficacité de la gestion a été améliorée	Obligatoire : un projet donné peut être lié à <u>au moins</u> un indicateur de base et à <u>au maximum</u> trois de ces indicateurs de base et sous-indicateurs du FEM-8.
INDICATEUR DE BASE 2 du FEM Aires marines protégées créées ou dont la gestion a été améliorée (hectares)	2.1 Aires marines protégées nouvellement créées (hectares) 2.2 Aires marines protégées dont l'efficacité de la gestion est améliorée (hectares)	
INDICATEUR DE BASE 3 du FEM. Superficie des terres et des écosystèmes en cours de restauration	3.1 Superficie des terres agricoles dégradées (terres cultivées, pâturages et prairies) en cours de restauration (hectares) 3.2 Superficie des forêts et des terres forestières en cours de restauration (hectares) 3.3 Superficie des prairies naturelles et des zones boisées en cours de restauration (hectares) 3.4 Superficie des zones humides (y compris les estuaires et les mangroves) en cours de restauration (hectares)	

Indicateur DE BASE 4 du FEM. Superficie des paysages faisant l'objet de pratiques améliorées (hectares ; à l'exclusion des aires protégées)	4.1 Superficie des paysages faisant l'objet de pratiques améliorées (à l'exclusion des aires protégées) (hectares) 4.2 Superficie des paysages certifiés par des tiers intégrant des considérations relatives à la biodiversité (hectares) 4.3 Superficie des paysages soumis à une gestion durable des terres dans les systèmes de production (hectares) 4.4 Superficie de haute valeur de conservation ou autre perte forestière évitée (hectares) 4.5 AMCE(Autre Mesure de Conservation Efficace basée sur des aires en Anglais OECM) terrestres soutenues (hectares)	
INDICATEUR DE BASE 5 du FEM Superficie de l'habitat marin faisant l'objet de pratiques améliorées au profit de la biodiversité (hectares ; à l'exclusion des aires protégées)	5.3 AMCE marines soutenues (nombre)	
INDICATEUR DE BASE 6 du FEM. Émissions de gaz à effet de serre atténuées (tonnes métriques) ⁵	6.1 Carbone séquestré ou émissions évitées dans le secteur AFOLU (agriculture, foresterie et autres utilisations des terres) (tonnes métriques)	
	6.2 Émissions évitées en dehors du secteur AFOLU (agriculture, foresterie et autres utilisations des terres) (tonnes métriques)	
	6.3 Économies d'énergie (utiliser ce sous-indicateur en plus du sous-indicateur 6.2, le cas échéant) (tonnes métriques)	
	6.4 Augmentation de la capacité installée en énergies renouvelables par technologie (utiliser ce sous-indicateur en complément du sous-indicateur 6.2, le cas échéant) (capacité en watts)	
	.	
11	Nombre de bénéficiaires directs ventilé par sexe en tant que co-avantage de l'investissement du FEM (ce point est également indiqué ci-dessous dans les indicateurs socio-économiques obligatoires)	
OBLIGATOIRE : Indicateurs des avantages socioéconomiques		Type
1	Nombre de bénéficiaires directs ayant vu leurs moyens de subsistance et leur bien-être s'améliorer	Obligatoire
2	Nombre de bénéficiaires directs bénéficiant de l'intervention du PMF	Obligatoire

⁵ Des orientations supplémentaires sur ces indicateurs seront fournies au cours de la mise en œuvre du projet.

3	Ventilation du nombre de bénéficiaires atteints par les groupes d'inclusion sociale (en utilisant 0 dans le cas d'une catégorie non applicable) :	
	✓ Nombre de femmes ;	Obligatoire
	✓ Nombre de Peuples Autochtones ;	Le cas échéant
	✓ Nombre de jeunes ;	Le cas échéant
	✓ Nombre de personnes handicapées	Le cas échéant
4	Le projet est-il étiqueté (pour la contribution attendue au stade de l'engagement du projet/ rapport sur les résultats dans le rapport final) pour combler les écarts entre les sexes dans une ou plusieurs des catégories suivantes (cochez toutes les cases applicables) ?	Le cas échéant
	✓ <i>contribuer à l'égalité d'accès et de contrôle des femmes et des hommes sur les ressources naturelles</i>	
	✓ <i>améliorer la participation et la prise de décision des femmes dans la gouvernance des ressources naturelles</i>	
	✓ <i>cibler les prestations et services socio-économiques pour les femmes</i>	
5	Le projet inclut-il des indicateurs ventilés par sexe et sensibles au genre (<u>au stade de l'engagement</u>) ?	Le cas échéant
6	Le projet soutient-il les questions relatives à l'identité juridique et à l'autonomisation juridique ?	Le cas échéant

INDICATEURS AU NIVEAU DU PROJET			
LE CAS ÉCHÉANT/OPTIONNEL : Indicateurs supplémentaires (Il s'agit d'indicateurs de bénéfices environnementaux globaux et de bénéfices socioéconomiques)			Type
Les projets PMF sont multisectoriels. Cochez la stratégie sectorielle utilisée (biodiversité, atténuation/adaptation au changement climatique, dégradation des terres, gestion durable des forêts, eaux internationales, produits chimiques et déchets).			<i>En raison de la nature multisectorielle des interventions du PMF, les projets peuvent choisir parmi tous les indicateurs de tous les domaines d'intervention tout en mettant en évidence le domaine d'intervention qui constituera leur stratégie principale.</i>
1	Noms et nombre de paysages terrestres/paysages marins cibles bénéficiant d'une conservation communautaire améliorée et d'une utilisation durable	Biodiversité	<i>Bien que les principaux domaines de concentration pour chaque indicateur soient</i>
2a	Nombre d'aires protégées terrestres (AP) influencées	Biodiversité	
2b	Nombre de aires marines protégées (AMP) influencées	Biodiversité	
3	Nombre d'APAC identifiés, soutenues et renforcées ; hectares d'APAC	Biodiversité	
4	Nombre de produits issus de la biodiversité et de l'agrobiodiversité produits de manière durable	Biodiversité	

5	Nombre d'espèces d'importance mondiale dont l'état de conservation est maintenu ou amélioré	Biodiversité	<i>énumérés, veuillez noter qu'indépendamment du domaine de concentration sélectionné, un projet peut choisir n'importe lequel de ces indicateurs à relier en cas de résultats multifocaux et intégrés. Veuillez noter que ces indicateurs sont facultatifs par nature.</i>
6	Nombre de membres de la communauté ayant amélioré leurs actions et leurs pratiques en matière d'agriculture, de gestion des terres et de l'eau	Dégradation des terres	
7	Nombre d'agriculteurs leaders <u>nouveaux ou soutenus</u> adoptant et démontrant des pratiques agricoles et agroécologiques améliorées.	Dégradation des terres	
8	Nombre de groupes ou de réseaux d'agriculteurs, <u>nouveaux ou durables</u> , qui défendent et diffusent des approches et des pratiques agricoles améliorées.	Dégradation des terres	
9	Nombre de partenariats visant à promouvoir l'agriculture et la pêche durables et/ou la sécurité alimentaire (tels que la diversification, l'intensification durable, la gestion durable des pêches, les pratiques agricoles agroécologiques, l'agriculture intelligente face au climat, les programmes de certification, les initiatives d'approvisionnement local, la réduction des déchets et l'économie circulaire, etc.	Dégradation des terres, Biodiversité	
10	Nombre de projets portant sur : les énergies renouvelables (biomasse, hydroélectricité, énergie solaire photovoltaïque, énergie solaire thermique, autres) ; l'efficacité énergétique ; les transports durables ; et la conservation/l'amélioration des stocks de carbone.	Changement climatique	
11	Augmentation de la capacité installée d'énergie renouvelable provenant de systèmes à l'échelle communautaire (par exemple, biomasse, micro-hydroélectricité, énergie solaire, etc.)	Changement climatique	
12	Nombre de solutions adaptées au contexte local favorisant les technologies à faibles émissions de carbone (telles que les technologies de biogaz nouvelles ou modifiées, les fourneaux à faible consommation d'énergie développés localement, les utilisations innovantes de l'énergie solaire ou éolienne, etc.)	Changement climatique	
13	Nombre de ménages ayant accès à l'énergie et bénéficiant de co-avantages (tels que les effets sur les écosystèmes, les revenus, la santé et autres)	Changement climatique	
14	Superficie des forêts et des terres non forestières où la restauration et l'amélioration des stocks de carbone ont été engagées dans le cadre de projets achevés (hectares)	Changement climatique	
15	Nombre de projets portant sur (cocher les catégories applicables) : sensibilisation et vulgarisation gestion des déchets solides (réduire, réutiliser, recycler) ; gestion durable des pesticides ; agriculture biologique ; développement d'alternatives aux produits chimiques	Produits chimiques & Déchets	
16	Cochez et signalez tout ce qui s'applique : Kg de pesticides évités, réduits ou prévenus ; Kg de déchets solides évités ou réduits (tels que les plastiques, les déchets domestiques, les déchets agricoles, etc.) ; Kg de produits chimiques nocifs dont l'utilisation ou le rejet ont été évités ; Kg de déchets électroniques collectés ou recyclés ; Kg de mercure évité, réduit ou géré de manière durable.	Produits chimiques & Déchets	

17	Nombre de coalitions et de réseaux locaux à mondiaux <u>nouveaux ou durables</u> sur la gestion des produits chimiques et des déchets qui ont été créés ou renforcés	Produits chimiques & Déchets	<i>Bien que les principaux domaines de concentration pour chaque indicateur soient énumérés, veuillez noter qu'indépendamment du domaine de concentration sélectionné, <u>un projet peut choisir n'importe lequel de ces indicateurs à relier en cas de résultats multifocaux et intégrés. Veuillez noter que ces indicateurs sont facultatifs par nature.</u></i>
18	Nombre de politiques et réglementations locales élaborées pour protéger les écosystèmes des bassins hydrographiques et marins	Eaux internationales	
19	Tonnes de pollution d'origine terrestre (telles que les déchets solides, les eaux usées, les eaux résiduelles et les déchets agricoles, etc.) évitées, réduites ou empêchées de pénétrer dans les masses d'eau	Eaux internationales	
20	Nombre de recommandations politiques ou d'initiatives de plaidoyer liées à la pollution d'origine terrestre résultant du projet PMF.	Eaux internationales	
21	Hectares de bassins fluviaux/lacustres bénéficiant de pratiques de gestion durable grâce à l'intervention des projets	Eaux internationales	
22	Nombre de personnes mobilisées pour soutenir la conservation marine/fluviale	Eaux internationales	
23	Noms des masses d'eau transfrontalières régionales/ Plans d'action stratégiques (PAS), le cas échéant.	Eaux internationales	
24	Nombre de solutions durables mises en œuvre au niveau communautaire dans les paysages urbains (par exemple, transports, conservation de la biodiversité, gestion des produits chimiques et des déchets, efficacité énergétique, protection des bassins versants, etc.	Tous les domaines d'intervention	
25	Nombre d'organisations dont les capacités ont été renforcées ou développées (enregistrer les deux) : nombre d'organisations de la société civile (OSC), nombre d'organisations communautaires (OC).	Tous les domaines d'intervention	Indicateurs transversaux au niveau du projet d'inclusion sociale
26	Nombre de bénéficiaires ayant amélioré leurs capacités	Tous les domaines d'intervention	
27	Projet dirigé par des femmes et/ou instituant des mécanismes pour une participation accrue des femmes à la prise de décision ? (Oui/Non)	GENRE	
28	Nombre de dirigeants autochtones dotés de capacités plus élevées (pour apporter des solutions locales et avoir une représentation forte en matière de défense des politiques)	Peuples Autochtones	
29	Nombre d'organisations de jeunes impliquées dans le cadre de l'intervention du PMF	JEUNES	
30	Nombre d'organisations de personnes handicapées participant à l'intervention du PMF	Personnes handicapées	
31	Montant des subventions du portefeuille total de subventions auxquelles ont accès : (a) les femmes et/ou les groupes de femmes ; (b) les jeunes et/ou les groupes dirigés par des jeunes ; (c) les groupes de Peuples Autochtones.	inclusion	
32	Nombre de bénéficiaires ayant reçu un soutien pour des questions liées à l'identité juridique et à l'autonomisation juridique, y compris la participation des peuples autochtones et d'autres groupes isolés/marginalisés.	inclusion	

33	Nombre de changements politiques de haut niveau associés à une participation accrue des communautés aux plateformes de dialogue multipartites	inclusion	
34	Nombre de représentants des groupes d'inclusion sociale (Peuples Autochtones, femmes, jeunes, personnes handicapées, agriculteurs, autres groupes marginalisés) engagés de manière significative dans des plateformes de dialogue multipartite	inclusion	
35	Nombre de dialogues entre les OSC, le gouvernement et le secteur privé mis en place ou renforcés.	inclusion	

ANNEXE 2 : QUESTIONNAIRE INITIAL DU CANDIDAT BÉNÉFICIAIRE

Informations sur le bénéficiaire

Titre du projet	
Nom du candidat bénéficiaire	
Date	

Examen initial

Activités exemptées		
Le projet relève-t-il <i>exclusivement</i> des catégories suivantes ? <i>Les projets qui comprennent <u>exclusivement</u> un ou plusieurs des éléments suivants peuvent être exemptés de l'examen complet. Les projets ne sont pas tenus d'entrer dans une ou plusieurs de ces catégories pour être pris en considération.</i>	Oui	Non
• Préparation et diffusion de rapports, documents et supports de communication		
• Organisation d'un événement, d'un atelier ou d'une formation		
• Renforcement des capacités des partenaires à participer aux négociations et conférences internationales		
• Coordination des partenariats (y compris la coordination avec les Nations Unies) et gestion des réseaux		
• Projets mondiaux/régionaux sans activités au niveau national (par exemple, activités telles que la gestion des connaissances, les processus intergouvernementaux)		

Conclusion du CN

Exempté	Oui	Non

ANNEXE 3 : INFORMATIONS SOMMAIRES SUR LES RISQUES SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX

Dans le cadre de la soumission de la demande de subvention, les candidats seront invités à remplir ce formulaire sur les risques sociaux et environnementaux associés aux activités proposées. Si aucun risque potentiel n'est prévu pour une catégorie particulière, veuillez indiquer « non prévu » pour le risque potentiel et « non applicable ou N/A » pour la mesure d'atténuation proposée.

Catégorie	Risque potentiel	Mesure de gestion proposée
Participation des parties prenantes. Décrire les risques potentiels liés à l'exclusion de certaines parties prenantes, en particulier les personnes issues de groupes socialement marginalisés.		
Égalité des sexes et autonomisation des femmes. Décrire les risques d'impacts négatifs potentiels sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.		
Biodiversité et ressources naturelles. Décrire les risques associés aux impacts négatifs potentiels sur la biodiversité ou les ressources naturelles.		
Changement climatique et risques de catastrophe. Décrire la vulnérabilité des activités proposées aux impacts potentiels du changement climatique ou des catastrophes naturelles.		
Santé et sécurité des communautés. Décrire les risques associés aux impacts négatifs potentiels sur la santé et la sécurité des communautés.		
Patrimoine culturel. Décrire les risques associés aux impacts négatifs potentiels sur le patrimoine culturel.		
Déplacement et réinstallation. Confirmer que les activités proposées n'entraîneront pas de déplacement ou de réinstallation économique ou physique.		
Peuples Autochtones. Décrire les risques liés aux impacts négatifs potentiels sur les droits humains, les terres, les ressources ou les moyens de subsistance traditionnels des Peuples Autochtones.		
Conditions de travail et main-d'œuvre. Décrire les risques liés à la		

non-conformité potentielle à la législation nationale du travail.		
Prévention de la pollution. Décrire les risques associés aux impacts négatifs potentiels de la pollution.		